RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°1228) DE MISE À DISPOSITION DE LA SALLE AUDITORIUM JEAN-PIERRE-MIQUEL À L'ASSOCIATION «PRIMA LA MUSICA», À TITRE GRATUIT

DÉCISION N° DM-26-350

EN DATE DU 02 OCTOBRE 2026

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-26-217 en date du 31 mars 2026 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre Girard, adjoint au maire, chargé de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme ;

VU la demande de l'Association « Prima la musica » dont le siège est situé Maison des associations, 41/43 rue Raymond-du-Temple, 94300 Vincennes, d'organiser un concert à destination des écoles de Vincennes en partenariat avec « Le Palais royal » dans l'Auditorium Jean-Pierre-Miquel, le 9 novembre 2026 de 12h00 à 16h30 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Prima la musica » dont le siège est situé Maison des associations, 41/43 rue Raymond-du-Temple, 94300 Vincennes, une convention de location de salle à titre gratuit, afin d'organiser un concert à destination des écoles de Vincennes en partenariat avec « Le Palais royal » dans l'Auditorium Jean-Pierre-Miquel, le 9 novembre 2026 de 12h00 à 16h30.

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au Maire chargé de la culture, du patrimoine et du tourisme,

Signé

Pierre GIRARD

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télérecours citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20261002-lmc1H14665H1-AR
Date de réception en Préfecture : 02/10/2026
Date de Publication : 02/10/2026